

Liste des décisions de Madame la Présidente

Affichage et publication

Conformément à l'ordonnance du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, applicable au 1^{er} juillet 2022

Numéro	Titre
AG.22-30	CONTRAT DE PRÊT A USAGE D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT 11 ASSOCIATION CHANTS ET DANSES DU MONDE DU 1 ^{er} JUIN 2022 AU 31 DECEMBRE 2022.
AG.22-31	ACCEPTATION DE PROPOSITION PORTANT SUR UNE PROROGATION DE 12 MOIS DU PRET N°00001461429 CONTRACTE AUPRES DU CREDIT AGRICOLE BRIE AGRICOLE.
AG.22-32	ACCEPTATION DU CONTRAT DE PRET PORTANT SUR UNE PROROGATION DE 12 MOIS DU PRET N°00001461429 CONTRACTE AUPRES DU CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE.
AG.22-33	PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES ET DE RECETTES DU TIERS LIEU NUMERIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS.
AG.22-34	RESILIATION AMIABLE D'UN BAIL COMMERCIAL POUR LA LOCATION D'UN LOCAL DANS LE BÂTIMENT N°27 SITUÉ SUR LE CAMPUS ECONOMIQUE INOVIA – NOYON (60) – SASU BMS Bigourie Marquage et Sols.
AG.22-35	AVENANT N°1 AU CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE 003 DU BATIMENT 12 N°AG.22-18 - SOCIETE « ESPACE LANGUES ET FORMATIONS ».

AG.22-36	CONTRAT DE LOCATION DE LA HALLE D'EXPOSITION DE LA PEI COMITE REGIOGNALE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE HAUTS-DE-FRANCE LE 15 JANVIER 2022 ORGANISATION D'UNE FORMATION DIRIGEANT.
AG.22-37	CONTRAT DE LOCATION DES SALLES 002 ET 003 DU BÂTIMENT 12 CAP EMPLOI LE 5 JANVIER ET 23 FEVRIER 2022 - ORGANISATION D'UNE FORMATION.
AG.22-38	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE D'APPILLY.
AG.22-39	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE BABOEUF.
AG.22-40	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE BEAUGIES SOUS BOIS.
AG.22-41	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE BEHERICOURT.
AG.22-42	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE BERLANCOURT.
AG.22-43	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE BRETIGNY.

AG.22-44	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE CAISNES.
AG.22-45	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE CARLEPONT.
AG.22-46	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE CRISOLLES.
AG.22-47	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE CUTS.
AG.22-48	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE FLAVY-LE-MELDEUX.
AG.22-49	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE FRENICHES.
AG.22-50	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE GENVRY.
AG.22-51	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE GRANDRU.

AG.22-52	CONTRAT DE PRÊT A USAGE DE LA SALLE DE RECEPTION BATIMENT 92 ET DE LA HALLE D'EXPOSITION « SHOWROOM » PEI POUR LIB44 DU 9 AU 11 SEPTEMBRE 2022.
AG.22-53	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE GUISCARD.
AG.22-54	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE LARBROYE.
AG.22-55	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE LE PLESSIS PATTE D'OIE.
AG.22-56	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE MAUCOURT.
AG.22-57	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE MORLINCOURT.
AG.22-58	BAIL DE COURTE DUREE POUR LA LOCATION DE L'ATELIER N°4 DE LA PEPINIERE ECO-INDUSTRIELLE SITUE SUR LE CAMPUS INOVIA – NOYON (60) AU PROFIT DE LA SARL NEGOCECO.
AG.22-59	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE NOYON.

AG.22-60	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE PASSEL.
AG.22-61	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE PONT-L'ÉVEQUE.
AG.22-62	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE PONTOISE-LES-NOYON.
AG.22-63	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE PORQUERICOURT.
AG.22-64bis	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE SALENCY.
AG.22-65	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE SEMPIGNY.
AG.22-66	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE VARESNES.
AG.22-67	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE VARESNES.

AG.22-68	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE VILLE.
AG.22-69	MODIFICATION DE LA CONVENTION DETERMINANT LES MODALITES D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET LA COMMUNE DE VILLESELVE.
AG.22-70	CONTRAT DE LOCATION DE L'AMPHITHÉÂTRE, DE LA HALLE D'EXPOSITION DE LA PÉPINIÈRE ÉCO-INDUSTRIELLE ET DE LA SALLE DE RECEPTION « ENEDIS SA » LE 16 SEPTEMBRE 2022 ET DU 19 AU 21 SEPTEMBRE 2022 - ORGANISATION D'UN FORUM.
AG.22-71	BAIL COMMERCIAL DE COURTE DUREE POUR LA LOCATION DES SALLES 21 et 22 bis BATIMENT 13 au PROFIT ASSOCIATION SOLIDARITE ET JALONS POUR LE TRAVAIL - SJT.
AG.22-72	CONTRAT DE PRÊT A USAGE DE LA SALLE DE RECEPTION INTERNAT D'EXCELLENCE D'OCTOBRE 2022 A JUIN 2023 - PRATIQUE SPORTIVE.
AG.22-73	ACCEPTATION DE PROPOSITION PORTANT SUR UNE LIGNE DE TRESORERIE DE 500 000 EUROS AUPRES DE L'AFL (BUDGET PRINCIPAL).

Le lundi 31 octobre 2022

Madame la Présidente-Maire
Sandrine DAUCHELLE

